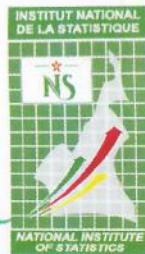


S
S



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/INS/CIPM/2025
POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX DE L'INS A YAOUNDE
« PROCEDURE D'URGENCE »**

1- Objet :

Le Directeur Général de l'INS, Maître d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement de certains bureaux à l'INS de Yaoundé sur financement du Budget de l'INS de l'exercice 2025 un seul lot :

2- Consistance des travaux :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Installation du chantier
- Electricité courants forts et courants faibles
- Menuiseries Aluminium

La consistance des travaux est définie de manière plus détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

3- Allotissement :

Les travaux du présent Appel d'Offres sont constitués en un seul (01) lot

4- Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) de Cinquante-Deux millions Deux Cent Vingt Quatre mille Six Cent Huit (52 224 608) ;

5- Délai et lieu d'exécution :

Le délai maximum pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu à Yaoundé, Commune de Yaoundé 3e, Département du Mfoundi, Région du Centre.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie en la matière et justifiant d'une bonne capacité financière.

7- Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Programme de l'INS, exercice 2025.

8- Mode de soumission :

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne, à travers la plateforme COLEPS.**

9- Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée au tarif en vigueur accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation et portant mention manuscrite de l'établissement émetteur, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Etablie par Banque ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances, dont la liste figure dans la Demande de Cotation d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appels d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Est jugée non conforme un cautionnement de soumission :

- Qui ne mentionne pas le nom de toutes les parties du groupement le cas échéant ;
- Dont le montant garanti est inférieur au seuil exigé par le RPAO ;
- Qui comporte une erreur matérielle de nature à remettre en cause les effets de droits attendus.

Le cautionnement de soumission timbré doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC)

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la **Direction des Affaires Administratives et Financières/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics à l'Institut National de la Statistique sise au quartier administratif lac, porte 409, 4ème étage** et la version numérique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm>, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable au « compte spécial CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version numérique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la **Direction des Affaires Administratives et Financières/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics à l'Institut National de la Statistique sise au quartier administratif lac, porte 409, 4ème étage** et la version numérique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm>, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de Cinquante mille (50 000) F CFA s, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version numérique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Visite de site

La visite de site se fera sur demande du prestataire par écrire au chef service du marché dès publication de l'avis ~~07 AOUT 2025~~ dès 7h30 heures sur le site des travaux. Chaque soumissionnaire se verra établir une attestation de visite du site par le représentant du Maître d'Ouvrage au terme de la visite sus-indiquée.

13- Remise et Recevabilité des offres

a. Remise des Offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le ~~08 Sept 2025~~ à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD est transmise sous pli scellé avec l'indication visible « copie de sauvegarde » à la Direction des Affaires Administratives et Financières/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics à l'Institut National de la Statistique sise au quartier administratif lac, porte 409, 4ème étage en plus de la mention ci – après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/INS/CIPM/2025 DU ~~07 AOUT 2025~~ POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX DE L'INS A YAOUNDE. « PROCEDURE D'URGENCE »

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
Les tailles maximales des documents qui doivent transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.
b. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission hors ligne ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du Cautionnement de soumission délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14- Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le ~~08 SEPT 2025~~ à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS à l'immeuble siège de l'INS dans la salle de réunion sise au quartier administratif lac.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

NB : L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15- Evaluation des offres

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

15.1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

Offre administrative

15.1.1. De l'absence du cautionnement de soumission timbré et du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) ;

15.1.2. De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission et son récépissé de consignation délivré par la caisse des Dépôts et de Consignations) ;

15.1.3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

15.1.4. Non-respect du mode de soumission ;

15.1.5. Non-respect du format de fichiers des offres ;

Offre Technique

15.1.6. Non satisfaction d'au moins six (06) « oui » sur huit (08) critères essentiels ;

15.1.7. De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

15.1.8. Absence de la charte d'intégrité paraphé à toutes les pages, cachetés, datée et signée ;

15.1.9. Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales paraphé à toutes les pages, cachetés, datée et signée ;

15.1.10. Absence du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à toutes les pages, cachetés, datée et signée ;

15.1.11. Absence du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à toutes les pages, cachetés, datée et signée ;

15.1.12. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS

Offre Financière

15.1.13. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

15.1.14. De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

15.2. Critères essentiels de qualification :

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères généraux	OUI	NON
1	La présentation de l'offre		
2	Les références du soumissionnaire		
3	La production d'une capacité financière		
4	La qualification et l'expérience du personnel		
5	Matériel de chantier à mobiliser		
6	Méthodologie et planning d'exécution		
7	Visite de site		
8	Les preuves d'acceptation des conditions des marchés		

16- Attribution du Marché

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics à l'Institut National de la Statistique sise au quartier administratif lac, porte 409, 4ème étage, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le...07 AOUT 2025.....

Le Directeur Général
(Maitre d'Ouvrage)

Ampliation :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- MINEPAT ;
- Président de la CIPM ;
- Affichage chrono.



REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DE LA
MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

DIRECTORATE GENERAL

DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND
FINANCIAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND
MAINTENANCE

PROCUREMENT SERVICE

PROCUREMENT SERVICE NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER
No.06/AONO/INS/CIPM/2025
FOR THE REFURBISHMENT OF NIS OFFICES IN YAOUNDE "EMERGENCY PROCEDURE"

1. Subject:

The Director General of NIS, as Contracting Authority, is launching a National Open Invitation to Tender for the refurbishment of certain offices at the NIS in Yaoundé, funded by the 2025 NIS Budget under one single lot:

2. Scope of Work:

The works under this Tender include the following tasks:

- Site installation
- High and low voltage electricity works
- Aluminium joinery

The detailed scope of work is defined in the Special Technical Specifications (STS).

3. Lotting:

The works in this Tender are grouped into a single (01) lot.

4. Estimated Cost:

The estimated cost of the operation following preliminary studies is Fifty-Two Million Two Hundred Twenty-Four Thousand Six Hundred Eight (52,224,608) CFA Francs, inclusive of all taxes.

5. Deadline and Place of Execution:

The maximum execution period for the services under this Tender is three (03) months from the date of notification of the Service Order to commence works.

This period includes time required to produce all technical documentation, execute and receive the completed works.

The works will be carried out in Yaoundé, Yaoundé 3rd Municipality, Mfoundi Division, Centre Region.

6. Participation and Origin:

Participation in this Tender is open to all companies and/or groups of companies under Cameroonian law with proven experience and sound financial capacity.

7. Funding:

The works are funded by the NIS Program Budget, 2025 financial year.

8. Submission Mode:

Tenders must be submitted online via the COLEPS platform.

9. Provisional Bid Bond:

Each bidder shall include in their administrative file a stamped bid bond at the prevailing rate, accompanied by a deposit receipt issued by the Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC), bearing the handwritten name of the issuing institution, valid for thirty (30) days beyond the bid validity date.

It must be issued by a bank or insurance company authorized by the Ministry of Finance and listed in the Quotation Request, in the amount of One Million (1,000,000) CFA Francs and valid for thirty (30) days beyond the offer validity deadline.

Under penalty of rejection, all other required administrative documents must be submitted in original or certified true copies by the issuing service or an administrative authority (Prefect, Sub-Prefect), in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations (RPAO). They must be dated less than three (03) months old or issued after the signature date of this Tender Notice.

Any offer not in compliance with this notice and the Tender File will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond from a financial institution approved by the Ministry of Finance, or failure to respect the required document models, shall result in outright rejection of the offer.

A non-compliant bid bond is:

- One that does not include the names of all parties in the consortium, if applicable;
- One where the guaranteed amount is below the threshold specified in the RPAO;
- One with a material error that compromises its legal effect.

The stamped bid bond must be accompanied by the CDEC deposit receipt.

10. Consultation of the Tender File:

The physical version of the Tender File may be obtained from the Procurement Service, Directorate of Administrative and Financial Affairs, 4th Floor, Room 409, NIS Headquarters, Lac District, and the digital version from the COLEPS platform (<http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>), upon publication of this notice, against a non-refundable payment of Fifty Thousand (50,000) CFA Francs, payable to special account CAS-ARMP No. 355988 at BICEC agencies. A copy of the payment receipt shall be submitted at the place of withdrawal of the Tender File.

The digital version can also be downloaded free of charge from the addresses above. However, physical submission is conditional upon payment of the Tender File fee.

11. Acquisition of Tender Documents

Paper tender documents may be obtained at the Department of Administrative and Financial Affairs (Sub-department of Budget and Maintenance, Procurement Service) of the National Institute of Statistics head office, Tel.: (+237) 222 22 04 45 (Room 409) upon publication of this Invitation to Tender, upon presentation of a receipt of payment of Fifty Thousand (50,000) CFA Francs, to the "CAS-ARMP special account, No. 355988" open in BICEC branches. A copy of the remittance receipt shall be submitted upon withdrawal of Tender documents.

The electronic version of the Tender Documents may also be obtained by free download from the addresses provided above. However, submission by paper or electronic means is conditional upon payment of the Tender Documents purchase fee.

12. Site Visit:

A site visit will be organized upon request by the bidder by written communication to the Head of Procurement Service after publication of the notice, from **07 AOUI 2025** at 7:30 AM at the work site.

13. Submission and Admissibility of Offers:

Offers must be submitted via the COLEPS platform no later than**08 SEPT 2025** at 12:00 PM. A backup copy of the offer recorded on USB or CD/DVD must be submitted in a sealed envelope marked "Backup Copy" to the Procurement Service, Directorate of Administrative and Financial Affairs, Room 409, 4th Floor, NIS Headquarters, with the following label:

"NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER No. 06/AONO/INS/CIPM/2025 FOR THE REFURBISHMENT OF NIS OFFICES IN YAOUNDE "EMERGENCY PROCEDURE" TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION."

Maximum file sizes on the platform:

- Administrative File: 5MB
- Technical Offer: 15MB
- Financial Offer: 5MB

Accepted file formats:

- PDF for text documents
- JPEG for images

Bidders must use compression software to ensure file sizes are within the required limits. Late offers will be deemed inadmissible.

14. Opening of bids

Opening of bids shall take place in a single stage on**08 SEPT 2025** at 1 p.m. prompt by the NIS Internal Procurement Board, in the NIS meeting room at Quartier du Lac, National Printing Press road.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies.

The required administrative documents shall be submitted in originals or in copies certified by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. Documents shall be less than three (3) months old as from the original date of submission of bids or must have been issued after the date of signature of this Invitation to Tender.

In the event of absence or non-compliance of a document in the administrative file when the bids are opened after a period of 48 hours granted by the Board, the bid shall be rejected.

15. Evaluation of Offers:

Offers will be evaluated on a binary basis (yes/no) according to the criteria detailed in the Special Tender Regulations (RPAO).

15.1 Eliminatory Criteria (apply to administrative, technical, and financial evaluation):

- Absence of stamped bid bond and CDEC receipt
- Failure to provide a required administrative document within 48 hours after bid opening
- False declarations, fraudulent acts, or forged documents
- Non-compliance with submission method
- Wrong file format

Technical Offer:

- Failure to satisfy at least six (06) of eight (08) essential criteria
- Absence of signed statement of non-abandonment of sites in past 3 years

- Absence of Integrity Charter signed and stamped on all pages
- Absence of Environmental and Social Commitment declaration signed and stamped
- Absence of signed STS and SCC
- Absence of backup copy in case of COLEPS failure

Financial Offer:

- Absence of a quantified unit price
- Missing components: bid submission, unit price breakdown (BPU), and cost estimate (DQE)

15.2. Essential Qualification Criteria:

No	General Criteria	YES	NO
1	Presentation of the offer		
2	Bidder's references		
3	Proof of financial capacity		
4	Qualification and experience of staff		
5	Site equipment to be mobilized		
6	Methodology and execution schedule		
7	Site visit		
8	Proof of acceptance of contract terms		

16. Award of Contract:

The Contracting Authority will award the contract to the bidder whose offer is substantially compliant with the Tender File, who has the required technical and financial capacity to perform the contract satisfactorily, and who submits the lowest evaluated financial offer (including any discounts).

17. Validity of Offers:

Bidders shall remain bound by their offers for ninety (90) days from the deadline for submission.

18. Additional Information:

Additional information may be obtained during working hours from the Procurement Service, Directorate of Administrative and Financial Affairs, 4th Floor, Room 409, NIS Headquarters, or online via COLEPS (<http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>), or any other electronic means indicated by the Project Owner.

19. Anti-Corruption and Malpractice Reporting:

To report acts of corruption or malpractice:

- Contact CONAC at 1517
- Contact the Public Procurement Authority (MINMAP) by SMS or call at (+237) 673 20 57
25 / 699 37 07 48

Done in Yaoundé on 07 AUGUST 2025

Distribution:

- Public Procurement Authority (MINMAP)
- ARMP
- MINEPAT
- Chairperson of the Internal Tenders Board (CIPM)
- Posting / Filing

